

# A L'HÔPITAL ROBERT-DEBRÉ CADRES EN COLÈRE



**L'AP-HP NE PEUT PLUS FERMER LES YEUX**



## **Lettre ouverte à Madame la Directrice de l'Hôpital Robert-Debré,**

Notre hôpital comme l'AP-HP ne peut plus ignorer l'investissement sans faille de ses cadres techniques et administratifs. Une fois de plus, elle rate l'occasion de reconnaître leur rôle essentiel dans la qualité du service public hospitalier.

Lors de la réunion du mardi 31 mars 14h30 à l'amphithéâtre Vilmer, en présence d'une centaine de personnes, les échanges ont été largement orientés vers les cadres de santé, reléguant au second plan d'autres catégories de personnel pourtant tout aussi indispensables. Lorsqu'un cadre hors soins a tenté de s'exprimer, son micro lui a été arraché des mains, le poussant à quitter la salle, révolté par cette mise à l'écart brutale. Cette attitude est inacceptable et témoigne d'un profond mépris envers les services supports, pourtant reconnus par d'autres intervenants comme essentiels au bon fonctionnement de l'institution.

Plusieurs points méritent une attention immédiate et des réponses concrètes :

### **📣 Une non-reconnaissance des TH, TSH et ACH pour le passage en catégorie A**

Leur expertise et leur engagement sont indispensables au bon fonctionnement des services. Une revalorisation est nécessaire pour assurer une juste reconnaissance de leur rôle.

### **📣 Une inégalité flagrante dans l'attribution de la prime de tutorat**

Pourquoi les cadres techniques et administratifs n'en bénéficient-ils pas systématiquement, alors qu'ils encadrent des BTS, des lycéens et des étudiants, les sociétés extérieures par leurs expertises techniques ? Leur travail d'accompagnement contribue directement à l'attractivité et au renouvellement des compétences de l'AP-HP.

### **📣 Une injustice persistante sur la NBI**

Alors que les cadres de santé perçoivent automatiquement une prime d'encadrement, les TH, TSH et ingénieurs en sont exclus, malgré leur rôle clé dans la gestion d'équipes locales et extérieures. Cette discrimination est d'autant plus inadmissible que la prime informatique (250 à 450 €/mois) a déjà été supprimée.

### **📣 Aucune reconnaissance des contraintes liées à la cybersécurité**

En cas de cyberattaque, les équipes sont mobilisées sans bénéficier d'astreintes officielles. Est-il normal que ces professionnels soient contraints de répondre H24 sans aucune compensation ? Leur expertise a pourtant été cruciale pour sécuriser les infrastructures informatiques lors des Jeux Olympiques de Paris 2024.

### **📣 Un passage au forfait imposé et déséquilibré**

Les cadres techniques doivent accepter ce mode de calcul avec seulement deux jours de

RTT supplémentaires, alors que leur charge de travail explose, avec des semaines de 50 à 60 heures.

### **📣 Outil informatique SMAX anxiogène**

Il impose des délais de réponse stricts qui génèrent une pression constante, d'autant plus intenable que les effectifs sont insuffisants. La suppression immédiate de ces contraintes doit être envisagée.

### **📣 Une ouverture des discussions sur le forfait cadre en dehors des instances représentatives du personnel**

Nous dénonçons la manière dont ces discussions sont menées sans consultation des représentants du personnel. Une telle approche est contraire au dialogue social et empêche toute négociation équitable sur un sujet aussi structurant que le temps de travail et la reconnaissance des cadres. Ces échanges doivent être ramenés dans un cadre légitime et transparent.

L'AP-HP ne peut plus ignorer ces réalités. Nous attendons que des mesures concrètes soient prises pour assurer une égalité de traitement et une véritable reconnaissance des compétences et de l'investissement quotidien des cadres techniques et administratifs.

Le syndicat CGT est prêt à engager dès à présent un dialogue social constructif face aux problématiques soulevées.

**L'équipe CGT**

